

Programme d'Auto-Réhabilitation Accompagnée de la MEL

Mots-clés :

Transition énergétique,
rénovation thermique

Novembre 2018



Origine de l'initiative et rôle de la collectivité

Dans le cadre de son dispositif dédié à l'amélioration de l'habitat « Amelio », la Métropole Européenne de Lille (MEL) a développé un axe « Amelio + » dédié aux propriétaires les plus modestes et intégrant une dimension d'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA). Intégré au réseau porté par la Maison de l'habitat durable à Lille, il se déploie sur tout le territoire métropolitain.

1 ménage sur 5 de la métropole est en dessous des seuils de pauvreté et 15% à 25% des ménages du territoire sont en situation de précarité énergétique, soit 118 000 personnes potentiellement mal-logés dans le parc fragile du territoire.

La Métropole Européenne de Lille a développé un dispositif dédié à l'amélioration de l'habitat : Amelio, qui centralise les différents dispositifs dédiés (Informations, Conseils Info Énergie, Dispositifs d'accompagnement de l'Agence nationale de l'Habitat (ANAH) et de la MEL pour les ménages les plus modestes, définition projet travaux, suivi chantier, ateliers pédagogique, etc.).

« Amelio + », la politique de la MEL réservée aux ménages les plus modestes, intègre une dimension d'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA), avec pour objectifs de lutter contre la précarité énergétique et le mal-logement, de favoriser le maintien dans le logement et son entretien, mais aussi de reconnaître et de valider des savoirs-faires acquis par les ménages accompagnés.

Ce dispositif « Amelio + » porte deux enjeux :

- une dimension technique, avec l'accompagnement en amont pour la définition du projet de travaux, l'encadrement technique sur les chantiers réalisés en ARA, et le financement des travaux (rénovation énergétique, adaptation au vieillissement et au handicap, mise aux normes sécurité et salubrité, petits travaux).
- une dimension sociale : avec un accompagnement social, juridique et administratif, mais aussi sur les éco-gestes et les préconisations pour le confort énergétique.

La MEL a d'abord mené une expérimentation entre 2011 et 2014 avant un déploiement sur tout le territoire métropolitain entre 2014 et 2018. Durant ces deux phases, une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage a été confiée à l'association nationale des compagnons bâtisseurs, afin qu'ils puissent former trois opérateurs, et un partenariat large a été mobilisé : l'Anah, la Région Hauts-de-France, le Département du Nord, l'Union Départementale des CCAS, des communes, la Fondation de France et la Fondation Abbé Pierre, et la CAF.

Une quarantaine de chantiers en ARA ont été finalisés et une vingtaine sont en cours. Le bilan est variable d'un territoire à l'autre (du point de vue de la mobilisation des opérateurs et/ou de celle des habitants, parfois difficiles à repérer).

La MEL souhaite à présent élargir le dispositif pour la période 2018-2022 (accompagnement jusqu'en 2025), dans le respect des valeurs de l'ARA portées depuis 2011, tant du point de vue des bénéficiaires que des professionnels impliqués, afin de développer la palette des compétences techniques. Une charte de l'ARA a été rédigée, en lien notamment avec les acteurs de l'ESS, afin de garantir l'esprit de l'ARA pour les professionnels qui s'y engageraient et un groupe de travail réunissant les opérateurs, les associations et entreprises ESS du territoire concernés est mis en place. Une table-ronde dédiée à l'ARA sera d'ailleurs organisée lors des Assises de l'ESS de la MEL, en lien avec l'APES, le réseau régional des acteurs de l'ESS.

Financement d'Amelio +

- 80 millions d'euros par l'Anah et 10 millions par la MEL en travaux
- 18 millions d'euros d'ingénierie à la charge de la MEL, dont 8 millions co-financés par l'Anah et 2,7 millions de Certificats d'Économie d'Énergie.

CONTACT:

Héloïse Pachon-Delmotte,
chargée de mission Service Habitat de la
Métropole Européenne de Lille,
hdelmotte@lillemetropole.fr

